

22 août 2004 -02:00

## Assistance aux réfugiés congolais au Burundi

Assistance aux réfugiés congolais au Burundi

Assistance aux réfugiés congolais au Burundi

Bruxelles le 21 août 2004, Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht s'inquiète vivement des conditions sécuritaires et humanitaires des réfugiés congolais (RDC) se trouvant actuellement dans des camps au Burundi. Il y aurait en ce moment dans le pays quelques 20.000 personnes ayant fui les provinces du Kivu depuis le mois de juin. Le massacre de Gatumba a tragiquement accentué la précarité de la situation de ces réfugiés qui se retrouvent principalement dans deux grands camps situés à proximité de la frontière burundo-congolaise et doivent être réinstallés à l'intérieur du pays dans les meilleurs délais. Le Ministre De Gucht a dès lors décidé l'octroi immédiat d'une somme de 550.000 euro au profit d'un projet de l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) visant à l'approvisionnement en eau potable, en facilités médicales et en matériel humanitaire de ces réfugiés.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)